



AVIS PUBLIC

est par le présent donné aux contribuables de la municipalité de NEWPORT par la directrice générale et greffière-trésorière, HÉLÈNE DUMAIS.

QUE le règlement 2023-072 pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception a été adopté par lors de la séance régulière du 8 janvier 2024. Vous pouvez prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau.

Bylaw number 2023-072 to set tax rates and different services rates for the fiscal year 2024 has been adopted at the regulars meeting of January 10, 2024. Anyone interested may read it at the municipal office during opening hours.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Newport, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 janvier 2024.

Hélène Dumais
Directrice générale et greffière-trésorière